



PLAINTÉ N° : 21-24-0054

WYNA CUERRIER c. MÉLANIE FAUCHON

Date d'audience:	31 juillet 2024
Lieu :	À distance via la plateforme TEAMS
Heure :	9 h 30
Procureure pour la plaignante:	M ^e Anne-Marie Jutras
Procureure pour l'intimée :	M ^e Joanie Carignan
Étape :	Audience sur culpabilité et sanction
Nature de la plainte :	Aurait commis des actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession, à savoir : 1. Aurait consulté sans autorisation et sans justification professionnelle, plusieurs dossiers médicaux.
Le Conseil de discipline :	M ^e Lyne Lavergne, présidente M. Sylvain Pagé, inf. aux., membre M. Serge St-Germain, inf. aux., membre